

**EXTRAIT du REGISTRE**  
**des Délibérations du Conseil Municipal**

**OBJET** : Motion à l'encontre de l'encaissement préalable des ventes de bois communaux par l'ONF

Séance du 27 février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept février, à dix-neuf heures quarante, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le vingt février deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 58**

**Membres présents :**

MM. ALLANDRIEU Bernard, ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEOIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHARVOLIN Roch, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, DUSSUYER Régis, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GENOD Patrick, JARASSIER Hervé, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, RODRIGUEZ-CERVILLA José, SAVEZ Didier, TRAMOY Maurice.

Mmes. BERTHET Claire, BOUDET Evelyne, BOURDONCLE Annie, CHATEAU Marie-Luce, JOLY Fabienne, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, PETIT Odile, ROSIER Nicole.

**Membres absents excusés :**

MM. CHAPUIS Gérard (pouvoir à M. BLEIN Jean), GRIOT Bernard (pouvoir à M. TRAMOY Maurice), HARNAL Sébastien (pouvoir à Mme LIEVIN Karine), PETITNICOLAS Christophe (pouvoir à M. DRHOVIN Jacques), RENAUD Jean-Xavier (pouvoir à Mme BOUDET Evelyne).

Mmes. BORGNA Séverine (pouvoir à M. BEVOZ Sébastien), CARRARA Carole (pouvoir à M. FERRARI Jean), FERRO Nicole (pouvoir à Mme. CHATEAU Marie-Luce), GRITTI Delphine (pouvoir à Mme petit Odile), MARTINE Christine (pouvoir à M. LEMOINE Gilbert), TRAINI Marie (pouvoir à M. ARGENTI Bernard), TREUVELOT Catherine (pouvoir à Mme. JOLY Fabienne).

**Membres absents :**

MM. FRAISEAU Alain, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe, ZANI Guy.

Mmes. BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, CHENET Valérie, HUGON Marlène, ROTARU Maria.

**Secrétaire de séance** : Claire BERTHET.

**Soit** : 37 présents, 12 pouvoirs.

Par le biais de la motion adoptée par le conseil municipal de Brénod, les élus de Plateau d'Hauteville ont pris connaissance de l'inquiétante situation financière actuelle de l'Office National des Forêts.

Les buts définis par le dernier contrat d'objectifs et de performance co-signé en 2016 avec l'Etat, l'Office National des Forêts et la Fédération des Communes Forestières ne seront pas atteints. Contrairement à ce qui avait été contractualisé, les déficits s'accroissent toujours, les suppressions ou gels de postes sur le terrain continuent. Nous savons également que de nouvelles solutions devront être trouvées si les élus souhaitent pérenniser le modèle forestier public français.

Devant cet état de fait, les élus des communes forestières doivent demeurer attentifs et vigilants quant aux mesures proposées, s'ils veulent préserver et transmettre aux générations futures le patrimoine et les ressources des collectivités dont ils ont la charge et la responsabilité.

Les élus de la commune nouvelle de Plateau d'Hauteville, totalement solidaires de la position défendue par la Fédération Nationale des Communes Forestières et du conseil municipal de Brénod, au sujet de l'encaissement par l'Office National des Forêts des recettes de ventes de bois communaux, avant reversement de celles-ci dans un délai pouvant aller jusqu'à trois mois, vous font part de leur opposition la plus ferme à ce projet, censé remédier aux problèmes structurels de l'Office National des Forêts.

Sans une remise en cause profonde du modèle de fonctionnement actuel de l'Office National des Forêts pour remédier aux déficits récurrents qui ne cessent de l'affaiblir, nous considérons que cet encaissement préalable des recettes pourrait s'apparenter à une confiscation de biens, et conduire à terme à une spoliation de fait des propriétés communales au profit d'une structure dont même l'Etat semble avoir perdu le contrôle.

Dans ce contexte, le conseil municipal de la commune nouvelle de Plateau d'Hauteville apporte son entier soutien à la position défendue par la Fédération Nationale des Communes Forestières et le conseil municipal de Brénod, à ce sujet.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés,


- VOTE une motion contre l'encaissement préalable des ventes de bois communaux par l'Office National des Forêts.

- DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire,

  
Philippe EMIN

